

9 octobre 1987 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'issue de son voyage en Argentine, notamment sur le rééchelonnement de la dette des pays en voie de développement, le retour de l'Argentine à la démocratie et les droits de l'homme, Buenos Aires, vendredi 9 octobre 1987.

Mesdames et messieurs,

- A la fin ou presque à la fin de ce voyage en Argentine, j'ai le plaisir de vous rencontrer, vous qui représentez la presse et l'information, d'abord de la République argentine que je salue, ensuite de tous les pays qui veulent bien s'intéresser aux relations de la République et de la France et particulièrement, bien entendu, les journalistes français.

- Ce qui s'est passé, dans le -cadre bilatéral ici, mesdames et messieurs, vous le savez puisque vous avez constamment assuré l'information d'heure en heure, puisque les sujets dont il a été question vous les connaissez, vous les pratiquez. Je pourrai donc vous épargner un trop long récit.

- J'ai pu débattre de nos intérêts communs avec le Président Alfonsín comme j'ai pu traiter avec lui de quelques problèmes internationaux qui touchent aux intérêts mêmes de la planète : paix, développement notamment. J'ai pu rencontrer quelques-uns des ministres et d'autres hautes personnalités de ce pays. Je garde une impression d'accueil chaleureux, amical, d'une très grande courtoisie. J'ai pu mesurer, mieux qu'ailleurs, l'ampleur des problèmes qui se posent à l'Argentine - et pas seulement à elle - dans le développement d'une crise qui affecte tous les pays en voie de développement, mais particulièrement l'Amérique latine et aussi dans des conditions différentes, le continent africain.

- J'ai retiré de ces conversations une connaissance nouvelle et sérieuse des problèmes dont je vous parle. Une visite à Cordoba, très enthousiaste, très intéressante, la visite d'une usine Renault, une grande usine qui représente, je crois, un apport considérable pour ce pays, une collaboration étroite entre Argentins et Français. Tout cela était très satisfaisant. Une visite hier à Pigüé, d'une autre tonalité, en raison du caractère particulier, presque exceptionnel du moins dans cette partie du monde que représente cette trace profonde de la France, intimement mêlée à la vie argentine. La force du souvenir et des traditions qui a su traverser le siècle et, d'autre part, la parfaite imbrication, comme c'est bien normal, à la vie de ce pays qui est le leur et qui s'appelle l'Argentine.

- Les problèmes de fond, je pense que c'est le moment d'en parler mais c'est à vous de le faire, mesdames et messieurs, car on risquerait de s'égarer tant ces problèmes sont nombreux, c'est donc à vous, en raison de votre expérience, du sens que vous avez de l'actualité, de choisir les sujets dont vous souhaitez me parler. Je suis naturellement à votre disposition.

- Je voudrais, dès maintenant, surtout m'adressant à la presse argentine, remercier ce pays pour sa grande ouverture de cœur pour tout ce qui touche à la France, l'intelligence des différentes personnalités et la conception aigüe qu'elles ont des problèmes mondiaux. J'ai rencontré, au

demeurant, le principal parti d'opposition. J'ai donc pu avoir une vue d'ensemble. Le courage, la détermination du Président Alfonsín m'ont beaucoup impressionné et la qualité du chef de l'Etat qui a aujourd'hui la responsabilité principale de la vie du pays.

- Alors maintenant, mesdames et messieurs, si vous voulez bien me dire au passage au nom de quel organe de presse vous vous exprimez, je répondrai aux questions que vous voudrez bien me poser. Mais j'ai beaucoup de peine - ou j'aurai de la peine - à discerner celles et ceux d'entre vous qui désirent poser des questions car la violence des sunlights, de ces projecteurs, de ces phares qui sont là devant moi, bref, appelez-les comme ceci ou cela, je n'y vois rien.\

QUESTION.- (en espagnol) Dette ?

- LE PRESIDENT.- Je voudrais me garder d'un exposé général d'autant plus que j'ai abordé ce sujet lorsque je me suis adressé au Congrès. La position de la France sur la dette extérieure, particulièrement la dette de la République argentine, est celle-ci : le contrat qui lie un pays créancier et un pays débiteur doit être respecté. Mais, on en arrive à un point d'étranglement, en raison des difficultés évidentes et dramatiques que suppose le règlement de dette, contractée dans des époques troublées et des conditions qui font courir des risques à la vie de tel ou tel pays et au peuple et, plus particulièrement encore, à la masse d'un peuple dont les revenus sont faibles, parce qu'aussi on demande à ce peuple de produire davantage, de travailler plus, de procurer plus de ressources au pays, mais en recevant de moins en moins de la part du revenu national, lequel également s'affaiblit. Et si je maintiens que le lien de droit doit être préservé entre le créancier et le débiteur, des conditions de règlement, le cas échéant, un accord devient la nouvelle loi des contractants qui admettent toutes les mesures qui permettront de rendre plus facile ce service de la dette dans le temps. C'est une première réponse dans le temps : ce qui a été convenu de régler en tant d'années peut l'être par un délai plus long et par toute une série de mesures de caractère technique dont l'énumération serait longue mais qui se ramène à quelques idées simples. Elles ont été traitées abondamment dans des conférences internationales, et particulièrement à Venise lors du Sommet des pays industriels, et d'ailleurs à l'initiative de la France. Il existe d'abord des institutions internationales, je pense, mais ce ne sont pas les seules, à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international. Si ces organismes ont des disponibilités nouvelles, ils peuvent davantage étaler les obligations des pays endettés. Ils peuvent également prendre des initiatives qui permettent la création de nouvelles ressources. Il faut donc accroître les disponibilités de ces institutions financières. Il a été proposé aussi par la France, un certain nombre de mesures dites - vous pardonneriez l'expression, mais elle est habituelle - des délais d'assouplissement, dans la façon dont le créancier et le débiteur reportent sur un certain nombre de domaines l'engagement déjà pris. Pour être tout à fait clair, il y a là une proposition qui émane en particulier de la République argentine, que je trouve intelligente, qui consiste à transformer en titres, en obligations, par exemple une somme d'argent due, c'est donc une transformation de la méthode, mais pas du montant. Bien entendu, si certains créanciers estiment pouvoir renoncer à leur créance, ils ont bien le droit de le faire. C'est ce que certains pays, le Canada récemment, ont fait. La France sans avoir proclamé ce principe a réduit ses créances vis-à-vis des pays les moins avancés, les PMA, au point de les voir pratiquement annulées. L'ensemble de ces mesures figurent dans un document - je vous y renvoie monsieur - qui a été publié à l'issue de la Conférence de Venise dans lequel sont rapportées les interventions des Français qui se trouvaient là : la mienne, celles de M. le Premier ministre français ` Jacques Chirac ` et de M. le ministre de l'économie et des finances ` Edouard Balladur `.\

` Suite sur la dette des pays en voie de développement `

- Bref, ce problème ne peut être réglé si l'on veut être sage, que par la négociation, que par le dialogue. Un pays créancier qui considère qu'il dispose d'un dû et qui refuse d'en discuter en disant c'est mon droit, a tort. Un pays débiteur qui dit "je ne peux pas, donc je ne paye rien", a tort. Seuls le dialogue et la négociation sur des mesures d'assouplissement dans le temps et dans l'espace permettront de sortir de ce difficile problème. A condition de ne pas s'enfermer à l'avance dans des positions de principe dont on ne sortira pas.

- Si on veut maintenant dépasser la simple pratique financière, je pense que la vraie réponse serait dans une autre façon d'aborder les problèmes du développement du côté des pays

serait dans une autre façon d'aborder les problèmes de développement de côté des pays industriels avancés. Je veux dire par là que le vrai drame des pays en voie de développement c'est sans doute d'être pris à la gorge par cette dette criante. Mais il est plus encore dans l'impossibilité où ils se trouvent de redresser leur économie par les moyens normaux, s'ils sont frappés par la hausse des taux d'intérêt de l'argent, s'ils sont menacés par des famines, par des crises alimentaires, par l'insuffisance alimentaire - ce qui est le cas d'un certain nombre de ces pays, vous le savez bien - si les cours des matières premières peuvent, comme un accordéon, aller dans tous les sens. Comment voulez-vous faire respecter un plan de développement de deux ans, trois ans, cinq ans, dix ans ? Il faut absolument qu'un certain ordre international de caractère monétaire fasse qu'il n'y ait pas une sorte de brigandage des monnaies.

- J'avais posé ce problème lors du Sommet des pays industrialisés de Versailles, en 1982, un groupe avait été constitué à cet effet pour tenter de répondre spécialement aux problèmes du désordre monétaire, il était présidé par M. Jacques Delors, je dois dire qu'il a d'abord été traité, ce groupe, par la dérision - à quoi cela sert ? -, que les autorités américaines n'y attachaient guère d'importance. Nous avons vu et avec plaisir que la nécessité faisant loi, on est arrivé peu à peu à un certain nombre de réunions des ministres économiques et financiers qui ont abouti à des conclusions de ce type. Le dernier accord renouvelé - dit du Louvre - qui suivait d'ailleurs les accords du Plaza et d'autres encore, je pense aux accords de Corée - ont montré qu'une certaine remise en ordre dans les fluctuations des monnaies au moyen d'interventions des banques centrales marquaient un début de prise de conscience. Celle-ci a sans doute été facilitée par le fait que les pays riches se sont soudain rendus compte - bien trop tard en dépit des avertissements - que le malheur des pays en développement ou qui avaient cessé de se développer c'était leur malheur propre. Car on ne peut pas concevoir que les pays riches se tirent d'affaire dans le malheur général des deux tiers de la planète. Donc, tout se tient et quand on évoque l'idée d'une sorte de référence historique, symbolique, c'est à une sorte de Plan Marshall que l'on pense, c'est-à-dire un plan de nouvelles ressources qui permettrait aux pays, sans être immédiatement pris par de nouveaux endettements, de remettre leurs affaires en ordre, de produire et d'échanger.

` Suite sur la dette des pays en voie de développement `

- Dernière observation : j'espère que le nouveau Uruguay Round, qui s'inscrit à la suite de beaucoup d'autres conférences internationales du GATT qui, comme vous le savez, traite du commerce international, amènera un certain recul du protectionnisme. Nous savons fort bien qu'on ne peut pas non plus laisser un certain nombre de pays dotés de monocultures ou de mono-industries soudain complètement écrasés par la concurrence internationale. Un travail intelligent au sein du GATT devrait permettre d'apporter un élément supplémentaire à la résolution de la crise. Je ne vais pas faire une conférence sur ce sujet toute la matinée mais je reconnais que c'est la question principale qui se pose. Vous avez eu raison de la poser dès le début de cette réunion.

QUESTION.- (en espagnol).

- LE PRESIDENT.- L'impression que j'ai retirée de ces deux visites, de Cordoba et de Pigüé et de ce que j'ai vu à Buenos Aires, risque d'être une impression un peu faussée parce que l'accueil a été si chaleureux, si bon, si amical que je ne pense pas que ce soit un phénomène particulier à la visite d'un chef d'Etat étranger et ami. Donc je risquerais d'avoir une vue un peu biaisée par le beau visage que l'on m'a offert, pas forcément de la richesse ou de l'aisance. Je vois bien qu'on traverse des difficultés, ici ou là, mais tout de même j'ai eu l'image d'un pays au travail et d'un pays sympathique et agréable. Mais, ce n'est pas d'après les images que mon regard a pu noter que j'en tirerai des conclusions générales. Je dirai simplement qu'en dépit de ces difficultés, l'Argentine a su garder sur le -plan humain et sur le -plan du visage qu'elle offre un aspect véritablement séduisant.

- Des conversations que j'ai eues m'ont cependant placé devant une réalité assez dure. Beaucoup de gens vivent - d'après ce qui m'a été dit par exemple du taux moyen des salaires - durement, difficilement. Je ne vais pas recommencer les discours précédents. Je m'arrêterai là. Cette impression est une impression quatre ans après le retour de la démocratie, on voit un peuple

courageux qui veut, qui tient à sa démocratie, qui veut la préserver, mais il est difficile de passer soudain après tant d'années, d'un -état à l'autre. Donc certaines difficultés d'ordre politique avec cependant l'émergence de grandes formations politiques démocratiques qui sont d'accord au moins pour sauvegarder la démocratie, et pour avoir les garanties suffisantes pour que l'on puisse être assuré de l'avenir de cette démocratie en Argentine. Voilà, les impressions que j'ai eues, un grand besoin d'ouverture.

- Les relations économiques et commerciales entre la France et l'Argentine, je n'ai pas l'intention d'en traiter. Je ne suis pas venu négocier des accords commerciaux. Certes plusieurs ministres m'ont accompagné, qui ont eu des conversations sur des problèmes pratiques : le ministre du commerce extérieur `Michel Noir`, le ministre des télécommunications `Gérard Longuet` ont naturellement parlé des problèmes de leurs compétences, mais parce qu'ils ont profité - d'ailleurs ils ont bien fait - de mon voyage en Argentine, mais cela doit être séparé. Je n'ai pas entrepris un voyage commercial. Je souhaite cependant que ces relations avec l'Argentine s'intensifient et je voudrais bien que la réussite d'un certain nombre de nos grandes entreprises, j'ai parlé de Renault tout à l'heure, qui travaillent à l'heure actuelle en Argentine où elles sont très bien reçues, très bien admises, soit suivie d'autres succès. Mais il y a une petite difficulté : ceux qui sont là, cela marche très bien et il y a un peu plus de difficultés à faire venir les autres, à faire entrer les autres. J'espère que tout cela ira de mieux en mieux. En tout cas le climat est bon et j'espère que les techniciens en tireront avantage.\

QUESTION.- N'est-il pas un peu difficile de parler droits de l'homme et démocratie en Amérique latine, quand à Paris, le gouvernement de la France s'apprête à recevoir M. Botha.

- LE PRESIDENT.- C'est votre opinion que vous exprimez ?

- QUESTION.- C'est une question, n'est-il pas difficile ?

- LE PRESIDENT.- N'est-il pas difficile ? Enfin, c'est un peu quand même votre opinion alors, sans ce cas, vous me poseriez la question autrement. Enfin, je ne veux pas vous engager. Le fait de recevoir le ministre des affaires étrangères d'un pays avec lequel il y a des difficultés multiples - la France entretient, comme avec la plus part des pays du monde, des relations diplomatiques - en soi, ce n'est pas répréhensible. Cela fait partie des techniques ou de la routine diplomatique. Ce n'est pas la première fois que M. Botha ou qu'un ministre de ce type est reçu au Quai d'Orsay. Et j'espère que ce n'est pas la dernière fois que le ministre saisira cette occasion pour dire le refus absolu de la France de l'apartheid, de la manière dont se comportent sur le -plan des droits de l'homme les actuels dirigeants de l'Afrique du Sud et j'espère que ce n'est pas la dernière fois qu'un ministre des affaires étrangères maintiendra la position de la France dans le -cadre des sanctions qui ont déjà été adoptées, que la France a votées, sanctions de la part d'une société qui n'entend pas voir se perpétuer sans réagir la ségrégation intolérable qui règne dans ce pays. Si cette occasion, comme je le pense, est saisie pour mettre les points sur les "i", je ne vois pas le côté extraordinaire de l'événement dont vous me parlez.\

QUESTION.- Je suis journaliste de la chaîne ibéro-américaine de la radio-télévision d'Argentine, qui a suivi de l'hôtel Sheraton tous les événements de votre visite. Nous avons beaucoup profité de tout ce que vous nous avez dit au nom de la démocratie et de votre disposition pour aider les pays en guerre. Nous sommes dans le monde et nous voudrions une paix réelle. Quelle est votre opinion, monsieur le Président de la France, François Mitterrand, sur le changement de politique internationale et le rapprochement des Etats-Unis et de l'Union soviétique pour traiter du désarmement et l'élimination des euromissiles à moyenne portée, cela revient à dire sur les autres, les conventionnels et les chimiques.

- LE PRESIDENT.- Là, vous m'obligez à me répéter au risque vraiment de lasser ceux des journalistes qui ont le triste sort de me suivre un peu partout, mais enfin, ce n'est pas le cas de tout le monde ici. Je dois donc une réponse aux uns et aux autres. Et j'approuve, madame, la volonté de MM. Reagan et Gorbatchev d'aboutir à un accord de désarmement sur le plus grand nombre des forces nucléaires dites intermédiaires. Le mot intermédiaire n'ayant qu'un sens : ce sont les armes nucléaires qui ne traversent pas l'Atlantique. Pour moi, Français, cette distinction ne m'intéresse pas. Les armes dites intermédiaires qui se voient ou qui pourraient se voir

interdites, se sont des armes stratégiques pour la France, puisqu'elles peuvent atteindre directement notre territoire. Je me réjouis donc de voir un certain nombre de ces armes disparaître. Je pense en particulier aux SS 20 qui devaient comporter au moment où l'on a parlé de cet accord environ 810 charges nucléaires capables d'atteindre absolument toutes les défenses de l'Europe occidentale, donc celle de la France. Je préfère qu'elles soient en moins plutôt qu'en plus. Et l'absence d'un accord aurait sans doute conduit l'Union soviétique à accroître le nombre de ces charges nucléaires en face desquels se trouvaient et se trouvent encore les Pershings au nombre de 108 qui, auraient pu également se voir accrus. Mais j'aime mieux qu'on désarme plutôt que l'on surarme. J'approuve donc cette initiative, et je souhaite qu'elle aboutisse.

- Ce problème des armes intermédiaires nucléaires n'est qu'un problème parmi d'autres. On peut donc souhaiter que sur cette bonne lancée - le mot est approprié - il y ait demain d'autres accords qui élargissent le domaine pour englober l'ensemble des forces stratégiques nucléaires. Je le répète, pour la France, elles sont toutes stratégiques, mais enfin, je me réintroduis là dans le vocabulaire admis par les Russes et les Américains. Entre 11000 et 13000 charges nucléaires stratégiques, vous voyez que les Russes et les Américains ont beaucoup à faire avant d'arriver à un accord raisonnable. On a parlé de 50 %, cela ferait encore beaucoup qui resterait. Sur les autres aspects, ce que l'on pourrait faire tout de suite, c'est mettre un terme à la course qui s'amorce dans la fabrication des armes chimiques. Il suffirait de remettre en vigueur certains accords internationaux déjà admis et de les compléter. Voilà ce que la France demande. Et cela pourrait être très vite fait si on le voulait. Enfin, à partir du moment où l'on supposerait tout le reste acquis, ce qui est un peu une opération de l'esprit, il n'en resterait pas moins un grand déséquilibre conventionnel en Europe. Naturellement il faut le traiter aussi.

- Voilà ce que je peux vous répondre madame.\

QUESTION.- Les droits de l'homme en Argentine et sur le continent latino-américain, le statut du poète Juan Gelman.

- LE PRESIDENT.- Je ne veux pas entrer à l'intérieur des problèmes particuliers qui se posent. Tous doivent être englobés dans une définition générale. Donc, quand on dit des atteintes aux droits de l'homme en Amérique latine, oui, il faut que ces abus cessent. Mais encore ne peut-on pas englober toute l'Amérique latine dans une condamnation générale. J'observe, au contraire, qu'il y a une conspiration et une avancée vers la démocratie dans beaucoup de pays où l'on a connu si longtemps de pitoyables dictatures. Et je souhaite que ce mouvement se poursuive. Partout où les droits de l'homme sont bafoués, il faut que les femmes et les hommes de bonne volonté s'unissent et que la conscience universelle s'éveille davantage encore, que les condamnations, lorsque c'est nécessaire, soient suivies des sanctions. Mais, je ne vais pas entrer dans chacun des cas.

- Ici, en Argentine, j'ai le sentiment qu'un énorme pas a été franchi. Les principaux responsables des manquements dramatiques aux droits de l'homme sont aujourd'hui condamnés par la justice de leurs pays. Et je n'ai pas à entrer dans le débat, au demeurant tout à fait légitime, qui s'est instauré sur ce -plan en République argentine. S'il s'agissait d'apprécier ce qui se passe dans les pays voisins - type Chili - je m'exprimerais avec la même netteté, mais ce n'est pas l'objet de cette conférence de presse. Je ne vais pas faire l'énumération de ce qui se passe, le cas échéant, dans le conflit ou les conflits d'Amérique centrale ou bien d'autres choses encore. Donc, je n'ai pas à prendre d'autres positions sinon pour rappeler ma ferme condamnation de tous les manquements aux droits de l'homme et j'aimerais que sur ce -plan là, il y eût plus de solidarité entre les grands peuples plutôt que l'adaptation des principes aux intérêts commerciaux par exemple, ou de politique stratégique.\

QUESTION (journaliste argentin).- Le Premier ministre de votre gouvernement, Pierre Mauroy, en décembre 1983, a dit à Buenos Aires, il a fait une comparaison : la libération de Paris avec la libération de Buenos Aires. Je vous demande qu'elle image vous portez après avoir eu sur place des contacts avec le gouvernement, l'opposition, le peuple, sur la transition démocratique et le problème qu'a en Amérique latine la démocratie, qui peut-être est faible et le problème du coup d'Etat en Amérique latine ?

à l'état en Amérique latine :

- LE PRESIDENT.- Monsieur Pierre Mauroy est un homme qui s'exprime généralement de façon très judicieuse et vous venez de le rappeler une fois de plus. La comparaison n'est pas raison selon un vieux mot. La libération de Paris, c'était à l'issue d'une longue et dure guerre, c'était le départ, et finalement le début de la défaite du pays qui a occupé la France. Mais quelle qu'en soit l'origine, le peuple de France a éprouvé un immense besoin de crier sa joie. C'était un grand moment que j'ai moi-même vécu. Autre cause, mais des effets comparables. L'Argentine a vécu une crise intérieure dramatique, la mise de côté des principes les plus élémentaires de la démocratie. Dès lors que cette dictature était écartée, s'est produit un phénomène humain comparable à celui des Parisiens et des Français dans leur ensemble, en 1944 : un immense besoin d'exprimer sa joie. Nous avons été très touchés, cela fait partie des belles pages de notre histoire, lorsque nous avons appris qu'à Buenos Aires, au moment de la Libération de Paris, des foules, des centaines et des centaines de milliers d'hommes et de femmes s'étaient précipités place de France pour célébrer cette Libération d'un pays lointain, ami, mais lointain. Je peux dire que nous avons été nombreux à éprouver des joies de ce type, en 1983, lorsque nous avons appris que l'Argentine était revenue à la démocratie.\

` Suite sur la situation politique des pays d'Amérique latine `

- Maintenant vous me demandez de traiter de problèmes de caractères tout à fait généraux. Je répète, l'Amérique latine ` et la France ` , ce sont de mêmes aspirations, mais ce sont des situations politiques tellement différentes, où il faut s'en tenir à quelques règles tout à fait faciles à énoncer. Dans chacun des pays où les droits de l'homme ne sont plus protégés par les lois communément admises dans les pays démocratiques, dans les pays civilisés, alors cela doit être condamné. On ne peut avoir aucune complaisance pour les manquements aux principes du respect des droits individuels et collectifs. Alors je n'ai pas à choisir chacun des pays en question pour porter une appréciation particulière. Restons en Argentine. On doit d'abord un grand hommage au peuple argentin, aux responsables politiques qui ont pris la charge considérable, je pense en particulier au Président Alfonsín, d'assumer, ce que vous appelez une transition, mais qui, j'espère, n'en est pas une, qui est simplement le début de l'aménagement de la démocratie après une longue période où l'on ne savait plus ce que c'était, et où des femmes et des hommes, des enfants souvent, ont été punis de mort ou de la perte de leur liberté, de leur santé, pour cause d'amour de leur patrie et d'amour de la liberté. On espère bien que ce n'est pas une transition. C'est le début, quelque chose d'autre qui s'appelle tout simplement l'avènement des droits de l'homme dans un grand pays qui le mérite bien. Ceux qui ont pris cela en charge méritent vraiment beaucoup d'éloges, ce sont des gens courageux, surtout au moment où ils doivent affronter une crise économique, également dramatique. C'est beaucoup à la fois, l'un entraînant l'autre, la crise économique pouvant remettre en question les acquis démocratiques, un cercle qui pourrait paraître infernal sans le courage et la lucidité de ceux qui gouvernent. J'ai eu le sentiment, à entendre un grand parti d'opposition, que cette donnée-là était admise dans ces milieux. On voulait d'abord sauvegarder la démocratie. Voilà ce que je peux vous répondre.\

QUESTION (télévision argentine).- (sur une éventuelle candidature pour un deuxième mandat présidentiel).

- LE PRESIDENT.- Monsieur, sans vouloir vous offenser, si j'avais à répondre à cette question, ce n'est pas ici que je le ferais. Je le ferais dans mon pays. Deuxièmement, c'est une question qui m'est si souvent posée que je ne vous réserve pas ici un sort particulier, je n'ai plus l'intention d'y répondre.\

QUESTION.- Correspondant de deux petits journaux nouveaux de l'intérieur du pays de la province de Santa Fé, l'un qui s'appelle "Casteljanos de Rafaela" et l'autre qui s'appelle "El Colono desesperanca", tous les deux de la province de Santa Fé, aussi je suis correspondant d'une radio, de "Asuncion Paraguay" du pays voisin, Paraguay. Je vous prie de répondre à ma demande, comment se passe la cohabitation dans votre pays ? Je me réfère aux deux tendances politiques, la droite et la gauche.

- LE PRESIDENT.- Mais monsieur, la cohabitation n'est pas un sujet à traiter sur les tribunes internationales, la cohabitation en France c'est une affaire qui concerne les Français. C'est un

objet de débat chez nous. J'espère bien que cela intéresse nos amis étrangers, mais trancher cette question c'est une affaire qui revient aux Français. J'ai l'impression que cela se pose dans pas mal d'endroits. Moi je résume tout simplement la question, mais n'y voyez pas une réponse parce que je ne veux pas répondre à ces questions à l'étranger. Dans une démocratie il y a des tendances diverses, c'est d'ailleurs le principe même de la démocratie que de faire que des tendances diverses puissent s'exprimer dans le même moment dans le même pays et vivre ensemble. Un peuple a toujours à travers le temps, des positions différentes. Il faut que les responsables d'un pays aient la sagesse et le patriotisme de s'imposer des règles pour travailler ensemble à l'intérêt du pays dont ils ont la charge. Tout le reste est une affaire de débat entre les Français.\

QUESTION.- (en espagnol).

- LE PRESIDENT.- Cela vaut sûrement le voyage. Mais enfin pour l'instant ce n'est pas encore inscrit dans mon programme, je me réjouirais si je peux venir, simple citoyen, parce que c'est la meilleure façon de visiter les oeuvres d'art. Ce n'est pas d'être au milieu d'un cortège officiel entouré de beaucoup de personnes, qui d'ailleurs ont une curieuse habitude, y compris les journalistes, de se placer entre les oeuvres et moi. Donc, j'espère bien qu'il me sera donné de revoir ce beau musée tranquillement. Enfin, ce que j'en ai vu était tout à fait satisfaisant et j'aurais pu, si j'avais eu l'occasion de vous parler plus longuement, vous féliciter de ce que vous faites. Ce n'est pas en Argentine que l'on va apprendre que soudain, en 1987, on a le goût des arts. Vous êtes un pays déjà très formé à toutes ces choses et vous êtes également à la rencontre de plusieurs grandes civilisations. Je n'ai rien d'autre à ajouter, sinon que je vous félicite pour ce que vous avez fait. J'espère bien un jour signer votre Livre d'Or, que cela prenne une signification nouvelle, pas simplement un chef d'Etat qui vient, qui signe, mais aussi l'amateur de ce que vous faites qui vous remercie.\

QUESTION (Jacques Amalric - Le Monde).- Je voudrais revenir sur le désarmement, parce qu'à deux reprises au cours de ce voyage, vous avez pour définir les priorités suivantes, vous avez mentionné les armes stratégiques, vous avez mentionné les armes chimiques et un équilibre conventionnel. Que pensez-vous des armes nucléaires à très courte portée `SRINF`. Est-ce que vous pensez que c'est une priorité ou est-ce que vous pensez qu'au contraire, il faut laisser cette négociation pour un stade ultérieur ?

- LE PRESIDENT.- C'est le cas. Cette question n'a pas été posée. Enfin, elle est posée dans l'opinion.

- QUESTION.- Elle a été posée par l'Allemagne quand même ?

- LE PRESIDENT.- Elle n'a pas été posée par les pays qui négocient. Dans toute cette affaire, on aurait peut-être tendance à oublier que c'est l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique qui discutent. Les autres sont là, dont la France, que cela concerne puisqu'il s'agit de la paix ou de la guerre, mais qui donnent leur avis. La France a donné son avis. Elle a commencé à le faire déjà l'an passé. Je me souviens d'être allé en 1983, mais vous vous en souvenez aussi monsieur Amalric, au Bundestag, dire ce que je pensais devant la multiplication des armes soviétiques nucléaires intermédiaires, donc destinées à l'Europe. Il y en avait d'autres aussi en Asie. Cette multiplication me rendait absolument intolérable le fait qu'il n'y eût aucune arme du même type du côté américain. A partir du moment où les unes sont retirées, il me paraît sage que les autres le soient aussi. Mais le problème des armes à très courte portée, c'est-à-dire celles qui sont d'une portée de moins de 500 km, c'est un problème particulier assez difficile parce que l'Allemagne, vous avez raison d'en parler, y voit, elle, une menace particulière, puisque ces armes ne peuvent pas atteindre le territoire de l'Union soviétique s'il s'agit de conflit avec ce pays. Je ne crois pas d'ailleurs qu'il y ait des intentions belliqueuses dans ce domaine, mais enfin je suis bien obligé de les traiter. C'est donc essentiellement l'Allemagne fédérale, l'Allemagne de l'Est, des pays avoisinants, Tchécoslovaquie ou autres, qui seraient sous le coup de ce type d'armes. La question n'est pas posée. Ce qui fait que ma position sur ce -plan est, si j'ose dire, facilitée, c'est que je considère que l'ensemble des forces nucléaires françaises forment un bloc et que l'on ne peut pas réduire la puissance de feu éventuelle de cette force française avant qu'il n'y ait eu des réductions

énormes dans l'armement soviétique et américain. Il était raisonnable de poser cette question maintenant, mais elle l'est, c'est vrai, en particulier par des hautes personnalités allemandes et je le comprends fort bien puisqu'ils seraient les principaux destinataires de ces coups-là. Je n'ai pas à répondre à une question qui n'est pas posée, mais je dois tout de même me préoccuper de l'interrogation qui vient d'un pays ami et du débat potentiel qui s'annonce. Je répète que l'ensemble des forces nucléaires françaises forment un bloc, elles ne sont pas comme une sorte d'ajout aux forces conventionnelles. Aucune force nucléaire française ne peut être considérée comme une rallonge des armes classiques. Conception qui, aujourd'hui comme hier, tente beaucoup d'esprits et à laquelle je m'oppose. Je m'y suis opposé, rappelez-vous, au camp de Caylus, et je suis prêt à réitérer mes avertissements et mes décisions si jamais ce débat devait reprendre. C'est un bloc. Si le problème est posé, la France répondra, le jour venu, comme il conviendra.\

QUESTION.- Jérôme Marchand (Europe 1) - Parmi les objectifs de la délégation française ici, il y avait apparemment celui de s'assurer du soutien argentin avant la prochaine discussion du problème néo-calédonien aux Nations unies. Comment conciliez-vous cet approche de la diplomatie française et vos propres sentiments sur la Nouvelle-Calédonie ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur, je ne parlerai pas de ce type de problème ici. En France, je suis entièrement à votre disposition. Il m'est arrivé souvent déjà de m'exprimer à ce sujet. Mais moi je n'ai pas eu l'occasion du tout de débattre, avec les responsables argentins, du problème de la Nouvelle-Calédonie. Je ne crois même pas que ces mots soient venus dans la bouche de mes interlocuteurs ni dans la mienne. Donc, c'est un sujet tout à fait théorique par rapport, naturellement, au voyage que je viens de faire en Argentine. Non, la question n'a pas du tout été posée. Nous n'avons pas négocié le vote de l'Argentine. Je ne peux pas vous dire ce que cela aurait donné si l'on avait eu cette discussion. Je n'en sais rien. Mais il a été question des Malouines et du vote de la France aux Nations unies. Je crois avoir entendu dire que, dans certains esprits, ici et là, ici en Argentine et là en France, on aurait pensé à faire le lien entre les deux choses. Non, le droit est le droit et, aujourd'hui, la sagesse est d'entreprendre un dialogue sur les Malouines. Sans condition. On ne relie pas entre elles et artificiellement des questions différentes.\

QUESTION.- (sur les droits de l'homme et les disparus).

- LE PRESIDENT.- Première réponse, je n'ai pas eu à refuser de recevoir des organisations des droits de l'homme, pour la bonne raison que je n'ai pas eu de demande. Si j'en avais reçu, j'aurais examiné la question car je n'ai pas non plus à me mêler trop directement, non pas de la défense des droits de l'homme et du débat qui s'est instauré entre le Président de la République argentine, qui est un défenseur des droits de l'homme, et d'autres conceptions de cette défense, également parfaitement compréhensibles émanant d'organisations argentines, mais je n'ai pas reçu de demandes donc je n'ai pas eu à examiner cette question. Ma femme, en effet, a reçu plusieurs de ces organisations et elle a bien fait : on le lui a demandé, elle a dit oui. Mais il s'agit d'un problème différent. Ce qu'elle fait est d'ailleurs généralement bien pensé et bien senti. Alors sur le fond, bien entendu, nous avons parlé des disparus français. J'ai rencontré plusieurs des parents des disparus français. C'est un sujet, pour ces familles, dramatique mais pour nous aussi, pour nous la France, la collectivité française. Pas un Français ne peut être atteint sur la surface du monde sans que nous en souffrions tous, nous les Français, et sans que le devoir du Président de la République soit d'intervenir à cette fin. Mais là je ne m'adressais pas au pouvoir qui a succédé aux responsables de ces disparitions, en réaction contre ce type de crime. Je n'ai donc pas à demander des explications du même type que celles que j'aurais pu demander si, hypothèse improbable, j'avais rencontré les auteurs de ces crimes ou les responsables politiques de ces crimes.

- Le problème de la loi dite du devoir d'obéissance, c'est un problème très difficile, très douloureux, mais je n'ai pas à dire à la place des autorités démocratiques de ce pays ce qu'était la meilleure appréciation de la situation au moment où cette décision législative a été prise.\

QUESTION.- Monsieur le Président, qu'est-ce que vous pensez du nouveau justicialisme et particulièrement du Dr Antonio Cafiero ?

particulièrement du Dr Antonio Cafiero :

- LE PRESIDENT.- Je comprends très bien votre intérêt, est-ce que vous croyez que je vais prononcer des appréciations personnelles sur des personnalités éminentes argentines ? Je ne vais pas du tout entrer dans ce débat. J'ai été tout à fait satisfait de rencontrer une délégation de six dirigeants du parti justicialiste. C'était intéressant pour moi et je l'ai trouvé parfaitement normal. Je le fais dans tous les pays où je vais, de rencontrer le principal parti d'opposition démocratique. Parmi les personnalités qui étaient là se trouvait, en effet, M. Cafiero. Qu'est-ce que je peux vous dire sur lui ? J'ai trouvé que c'était un homme agréable, s'exprimant comme doit s'exprimer un homme cultivé et responsable, mais j'ai pensé à peu près la même chose des cinq autres personnalités qui se trouvaient là. Alors, il appartient à ce parti d'affirmer ses positions et de demander au peuple s'il les approuve ou s'il les désapprouve, ce qui n'a pas été le cas dans les dernières élections. C'est le peuple argentin et lui seul qui peut apporter la réponse que vous me demandez.\

QUESTION.- Monsieur le Président, qu'est-ce que vous pensez de cette question de la longue guerre Iran - Irak et jusqu'à quel point la force française qui est dans la région a des instructions pour éventuellement agir ou à partir de quelles circonstances elle va agir ?

- LE PRESIDENT.- Ecoutez, c'est tout à fait simple à dire, plus compliqué à faire, comme toujours. C'est simple à dire : la guerre Irak - Iran, on devait souhaiter un règlement pacifique, elle a accumulé les désastres pour les deux pays en guerre et elle peut en attirer en élargissant ses bases au reste du monde, d'abord dans la région. Donc, on a eu raison, aux Nations unies, au Conseil de Sécurité, de traiter ce problème et d'aboutir d'abord à une première résolution et on aurait tort de ne pas en maintenir les termes et de ne pas les faire appliquer, ce qui me paraît d'ailleurs assez difficile. Quant aux événements du Golfe lui-même, j'ai appris comme vous la nouvelle de ces trois vedettes iraniennes qui ont été coulées hier soir et je ne suis pas en mesure de vous dire exactement dans quelles conditions cela s'est déroulé. J'ai entendu l'explication américaine qui me paraît sérieusement établie, j'ai aperçu une dépêche iranienne disant le contraire. Ce qui est vrai, c'est que dans les eaux internationales, dès lors qu'il y a menace ou agression, il est parfaitement normal d'user du moyen de légitime défense et ce que je viens de dire vaut pour la dernière question, c'est ainsi qu'agira la France. La France n'a pas de force militaire, son groupe aéronaval n'est pas dans le Golfe persique, il faut tout de même avoir la carte géographique dans la tête, ce qui est certainement votre cas monsieur, elle est dans le Golfe d'Oman, c'est tout de même assez différent, dans les eaux internationales. Toute agression contre les bâtiments français serait immédiatement suivie des ripostes légitimes nécessaires. J'espère que cela ne se produira pas...\